

# ÉTAT DE SANTÉ DES ACTIFS DU MONDE AGRICOLE ET DES INDÉPENDANTS EN 2022 ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PAR RAPPORT À AVANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

## POINTS CLÉS

- Une nouvelle enquête Coset réalisée en 2022 dans le cadre du programme Coset porte sur la situation professionnelle, l'évolution des modalités d'exercice et du rapport au travail, la santé, et le vécu par rapport à l'épidémie de Covid-19, dans les cohortes Coset-Indépendants et Coset-MSA. Ce bilan fait suite à celui réalisé en mai 2020 à la sortie du premier confinement, et permet de porter un regard sur la situation de ces deux populations d'actifs – peu représentées dans les études en population générale – après deux années de gestion de la pandémie de Covid-19.
- Les actifs du monde agricole, comme les indépendants non agricoles, se perçoivent fin 2022 très majoritairement en bonne ou très bonne santé. La part des personnes se percevant en moins bon état de santé est toutefois plus élevée que mi-2020, à la sortie du premier confinement.
- La part des personnes concernées par des symptômes anxieux comme dépressifs est proche entre ces deux populations d'actifs, les femmes étant davantage concernées que les hommes. La prévalence de ces symptômes est du même ordre de grandeur qu'à la sortie du premier confinement pour les indépendants non agricoles, mais sensiblement supérieure pour les actifs du monde agricole.
- Une part non négligeable des actifs dans les deux populations ressentent fin 2022 des symptômes persistants d'une infection antérieure par la Covid-19, symptômes ayant le plus souvent un impact sur la vie personnelle et/ou professionnelle des personnes concernées. Cette observation met en lumière la nécessité d'un suivi et d'une prise en compte de cette problématique.
- Les travailleurs indépendants non agricoles en 2022 apparaissent professionnellement fragilisés, une part sensible d'entre eux étant confrontée à une baisse d'activité par rapport à début 2020, ou considérant leur affaire menacée à court ou moyen terme, et reliant ce constat aux conséquences de la pandémie de Covid-19 dans la majorité des cas. Ceci est moins prégnant chez les actifs du monde agricole.
- Les indépendants non agricoles en 2022, et les salariés de bureau du monde agricole, ont pour majorité des modalités d'organisation du travail modifiées par rapport à avant la pandémie de Covid-19.
- Enfin, certaines contraintes psychosociales (ex: travail sous pression, tensions avec le public...) sont perçues de façon plus fréquente qu'avant la pandémie pour une part importante des actifs. Les artisans et les commerçants indépendants, et les salariés de bureau du monde agricole<sup>1</sup>, étant les plus concernés. Ces constats doivent amener les acteurs impliqués dans la prévention des risques professionnels à tenir compte de l'évolution des modalités d'organisation et de contraintes psychosociales observées dans cette étude. Il apparaît par ailleurs particulièrement souhaitable que les connaissances sur l'impact de telles évolutions des modalités d'organisation – sur une période relativement courte – ou de l'exposition à certains facteurs soient approfondies.

1. Salariés du monde agricole occupant une profession administrative ou travaillant dans les secteurs de l'information, de la gestion, du conseil, des activités comptables, juridiques, financières, assurancielles ou dans l'administration.

## SANTÉ

### SANTÉ GÉNÉRALE

#### Chez les indépendants non agricoles

Les indépendants se perçoivent très majoritairement en bon ou très bon état de santé fin 2022 : ils sont neuf sur dix chez les professions libérales, contre huit sur dix chez les artisans et les commerçants.

#### Chez les actifs du monde agricole

Les actifs du monde agricole se perçoivent en bon ou très bon état de santé dans une proportion comparable – à un peu plus de huit sur dix, la part étant du même ordre de grandeur chez les salariés et les non-salariés.

#### Dans les deux populations

La part des personnes se percevant en moins bon état de santé est près de deux fois plus élevée que ce qu'elle était mi-2020 (au lendemain du premier confinement), étant passée de moins d'une sur dix à une sur six.

Des prévalences de symptômes anxieux et dépressifs plus élevées en 2022 qu'après le confinement de 2020 chez les actifs du monde agricole, comme dans la population générale.

## SANTÉ MENTALE

#### Chez les indépendants non agricoles

Les symptômes anxieux concernent fin 2022 un homme sur sept (les professionnels libéraux étant moins concernés : un sur dix concerné) et une femme sur cinq (mais une femme artisan sur quatre). Les symptômes dépressifs sont un peu moins fréquents, concernant un homme sur dix et une femme sur huit. Ces prévalences sont très proches de celles de mi-2020 (au lendemain du premier confinement), pour les hommes comme pour les femmes.

#### Chez les actifs du monde agricole

Les symptômes anxieux concernent fin 2022 un homme sur neuf et une femme sur cinq. Les symptômes dépressifs concernent eux un homme sur onze et une femme sur sept. À l'instar d'observations faites dans des études en population générale, ces prévalences sont plus élevées que celles

relevées mi-2020 (au lendemain du premier confinement), chez les hommes comme chez les femmes.

Un indépendant non agricole sur onze, et un actif du monde agricole sur quatorze fin 2022, souffrent de symptômes persistants d'une infection antérieure de Covid-19.

## CONTAMINATION PAR LA COVID-19, SYMPTÔMES PERSISTANTS

#### Chez les indépendants non agricoles et les actifs du monde agricole

Une majorité des actifs fin 2022 (trois sur cinq) a été infectée une ou plusieurs fois par la Covid-19 depuis le début de la pandémie, un peu plus d'un tiers d'entre eux ayant probablement ou possiblement été contaminé sur son lieu de travail.

Fin 2022, la persistance d'un ou plusieurs symptômes de Covid-19 concerne globalement un indépendant non agricole sur onze et un actif du monde agricole sur quatorze.

Ces symptômes persistants ont le plus souvent un impact sur la vie professionnelle et/ou personnelle des personnes concernées.

## VÉCU PROFESSIONNEL DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

#### BAISSES D'ACTIVITÉ, MENACES SUR L'AVENIR ET LIENS AVEC LA CRISE

#### Chez les indépendants non agricoles

Parmi les indépendants occupant en 2022 la même activité que début 2020, la majorité (six sur dix) a été confrontée à un arrêt temporaire de celle-ci depuis le début de l'épidémie de Covid-19 ; les fermetures imposées par les pouvoirs publics en raison de l'épidémie apparaissent comme l'une des raisons principales de ces arrêts, avec d'autres contraintes liées aux fermetures de fournisseurs ou à la perte de clientèle.

Un tiers des indépendants non agricoles en 2022 considèrent leur activité menacée à court ou moyen terme, la majorité d'entre eux faisant un lien avec les conséquences de la pandémie de Covid-19.

Pour un tiers de ces indépendants en 2022, leur activité est plus basse qu'avant la pandémie de Covid-19, les conséquences économiques de cette dernière (qu'il s'agisse des mesures de contrôle de la pandémie, de ses conséquences sur la clientèle, sur le marché, etc.) étant jugées en cause pour plus de trois quarts des personnes concernées. La crise liée au conflit en Europe est aussi mise en cause pour un peu plus de la moitié – plusieurs raisons pouvant se cumuler.

Près d'un indépendant sur cinq en 2022 perçoit ainsi son affaire menacée à court ou moyen terme ; et trois quarts d'entre eux relient cette menace à la crise sanitaire (entièremennt ou partiellement).

Un tiers des indépendants non agricoles en 2022 et un quart des actifs du monde agricole travaillent sous pression plus fréquemment qu'avant l'épidémie de Covid-19 ; presque la moitié des commerçants ressent plus fréquemment des tensions avec le public.

### Chez les actifs du monde agricole

Parmi les personnes occupant la même activité en 2022 qu'avant la pandémie, une personne sur quatre a connu un arrêt d'activité depuis le début de celle-ci. Les conséquences de la pandémie sont fréquemment citées pour expliquer ces arrêts mais les problèmes de santé hors Covid-19 sont également invoqués pour quatre personnes concernées sur dix.

Un actif sur neuf est concerné par une baisse d'activité de son entreprise ou son exploitation (s'il est non salarié), ou de sa structure employeuse (s'il est salarié).

Un indépendant du monde agricole sur cinq en 2022, et un salarié sur dix, percevaient une menace à court ou moyen terme sur son activité professionnelle. Un lien avec les conséquences de la pandémie de Covid-19 est évoqué pour moins de la moitié des personnes concernées.

### MODIFICATION DES MODALITÉS D'ORGANISATION DU TRAVAIL CHEZ LES ACTIFS AYANT LA MÊME ACTIVITÉ QU'AVANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

#### Chez les indépendants non agricoles

Pour une majorité (deux tiers) de ces indépendants, la façon de travailler fin 2022 a été modifiée par rapport à début 2020. Le télétravail est pratiqué plus souvent qu'avant pour un tiers des professionnels libéraux, et la vente à distance pour un commerçant sur sept.

#### Chez les actifs du monde agricole

La façon de travailler fin 2022 a été modifiée par rapport à avant la pandémie de Covid-19 pour un peu moins de la moitié des actifs du monde agricole. Cela concerne majoritairement les salariés de bureau (presque trois quarts d'entre eux étant concernés) ; le télétravail est notamment pratiqué plus souvent qu'avant pour plus d'un salarié de bureau sur deux. La modification de la façon de travailler concerne moins souvent les non-salariés (un tiers concerné).

### ÉVOLUTION DE CERTAINES EXPOSITIONS À DES FACTEURS PSYCHOSOCIAUX

#### Chez les indépendants non agricoles et les actifs du monde agricole

Certaines contraintes psychosociales sont en 2022 perçues plus fréquemment qu'avant la pandémie de Covid-19 pour une part notable d'actifs : un tiers des indépendants non agricoles et un quart des actifs du monde agricole travaillent plus souvent sous-pression, ou doivent plus souvent penser à trop de choses à la fois en travaillant. Plus d'un tiers des indépendants non agricoles perçoivent par ailleurs plus souvent des tensions avec le public (notamment la moitié des commerçants), et un quart des salariés chez les actifs du monde agricole perçoivent plus souvent des tensions avec leur hiérarchie.

Globalement, la part des actifs exposés plus fréquemment qu'avant à différents facteurs psychosociaux (jusqu'à un tiers des actifs pour certains facteurs) apparaît importante compte tenu que trois ans seulement s'étaient écoulés depuis le début de la pandémie...

#### LIMITES ET PERSPECTIVES

Ce bilan témoigne de la situation des travailleurs du monde agricole et des travailleurs indépendants non agricoles, *actifs à l'automne 2022, et qui l'étaient déjà en 2016* (du fait des modalités de construction des cohortes Coset). De fait, il ne comprend pas les actifs ayant rejoint ces populations d'actifs depuis 2016, notamment les plus jeunes (âgés de moins de 23 ans).

Il porte un regard sur l'évolution de cette situation près de trois ans après le début de la pandémie de Covid-19, à un moment – fin-2022 – où le protocole sanitaire n'était plus en place. Les évolutions relevées sont des constats pour nombre d'entre elles et ne découlent pas uniquement des conséquences de la pandémie de Covid-19. Une analyse destinée à identifier les caractéristiques professionnelles associées à une évolution défavorable de certains indicateurs individuels de santé (notamment l'apparition de symptômes anxieux et dépressifs) entre 2020 et 2022 est en cours, afin d'éclairer ces constats.

Le programme Coset ayant été construit comme un suivi à long terme, d'autres bilans ultérieurs permettront d'explorer l'évolution de la situation de ces populations après 2022.

## REMERCIEMENTS

À la MSA, la Direction des Statistiques et des Fonds et la Direction de la Santé Sécurité au Travail (DSST), en particulier Nadia Joubert, Gaëtan Deffontaines et Nicolas Viarouge.

Ainsi qu'à tous les participants des cohortes Coset.

## AUTEURS

Jean-Luc Marchand<sup>1</sup>, Béatrice Geoffroy Perez<sup>1</sup>

1. Direction Santé Environnement Travail (DSET), Santé publique France

---

### MOTS CLÉS:

COSET  
CRISE COVID-19  
SANTÉ TRAVAIL  
SANTÉ MENTALE